

Demande de casier judiciere bultin n2

Par franck G, le 02/01/2008 à 15:19

bonjour

je me vois dans l'obligation de faire une demande de bultin n2 pour faire connaitre mon chien a la gendarmerie mais je ne sais pas où chercher ils me disent sur internet mais je ne trouve pas je trouve toujours le n3.

si quelqun connait un site où je peut me le procurer sa serait gentil. merci

Par Adam Kadamon, le 02/01/2008 à 23:09

Bonsoir,

Vous ne pouvez pas demander vous-même ce document. C'est à l'administration ou à l'organisme bénéficiaire de transmettre la demande de bulletin n°2 directement au Casier judiciaire national.

Cordialement.